

# Enquête 2018 auprès des bénéficiaires de minima sociaux (BMS)

DREES - Bureau Lutte contre l'exclusion - OSOL

# Plan de la présentation

1. Présentation et objectifs de l'enquête BMS 2018
2. Protocole et champ de l'enquête
3. Thèmes du questionnaire
4. Échantillonnage
5. Appariements
6. Comité de pilotage
7. Mise à disposition des résultats

# 1. Présentation de l'enquête BMS

## 3 précédentes enquêtes auprès des BMS :

- Enquête réalisée au **1<sup>er</sup> trimestre 2003** (5 000 bénéficiaires de MS au 31/12/2001 interrogés : 2 000 du RMI, 1 000 de l'API, 1 000 de l'ASS, 1 000 de l'AAH)
  - Amélioration de la connaissance sur les conditions de vie et les parcours des BMS
  
- Enquête réalisée au **2<sup>ème</sup> trimestre 2006** (6 800 bénéficiaires de MS au 31/12/2004 interrogés : 3 600 du RMI, 2 000 de l'API, 1 200 de l'ASS)
  - Actualisation des connaissances sur les conditions de vie, l'insertion sociale et professionnelle et le vécu des BMS
  - Accent mis sur le parcours professionnel et l'accompagnement dans l'insertion des BMS
  
- Enquête réalisée au **4<sup>ème</sup> trimestre 2012** (8 400 bénéficiaires de MS au 31/12/2011 interrogés : 3 800 du RSA, 1 400 de l'AAH, 1 800 de l'ASS, 1 400 du MinV)
  - Actualisation des connaissances sur les conditions de vie, l'insertion sociale et professionnelle et le vécu des BMS, introduction du RSA
  - Accent mis sur les difficultés financières et le « reste à vivre » des BMS : recueil large des ressources, détail des dépenses, questions sur les arbitrages et privations

# 1. Objectifs de l'enquête BMS 2018

- Analyser les évolutions et actualiser les enseignements tirés des enquêtes précédentes : parcours dans les MS, situation de l'allocataire, conditions de vie, logement, santé, situation bancaire, vie sociale, insertion,...
  - dont dépenses contraintes et revenu arbitrabable
- Interroger les allocataires de la **prime d'activité**, mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2016
- Nouveaux thèmes à introduire et des thèmes « anciens » à développer

## 2. Protocole de l'enquête BMS 2018

- L'enquête portera sur les bénéficiaires de revenus minima garantis au 31/12/2017 : RSA, AAH, ASS, minimum vieillesse et la **prime d'activité**
- Enquête en face à face auprès des bénéficiaires, menée par un prestataire
- Le test aura lieu en avril 2018 et la collecte sur le terrain aura lieu pendant 2 mois et demi **entre octobre et décembre 2018**
- Un entretien d'une durée moyenne d'une heure

## 2. Protocole de l'enquête BMS 2018

- Champ : ménages ordinaires + collectivités (excepté maisons de retraite, foyers d'accueil médicalisés, maisons d'accueil spécialisées)
- Bénéficiaires sélectionnés dans certains départements à partir des informations fournies par les organismes payeurs (Cnaf, Cnav, CCMSA, Saspa, Pôle emploi)
- Représentativité de l'échantillon au niveau de la France : **nouveauté en 2018 avec l'interrogation de bénéficiaires de deux DROM** (La Réunion et la Martinique)

## 3. Thèmes du questionnaire

- **Les thématiques « historiques » seront maintenues** (avec les actualisations nécessaires, par exemple les nouveaux items de l'indicateur de pauvreté en conditions de vie)
- **Réduction des questions sur l'emploi** grâce au panel tous salariés (et peut-être bientôt au panel non salariés)
- Recentrage des questions sur les **dépenses concernant l'alimentaire et pré-engagées** et **simplification du module ressources**

## 3. Thèmes du questionnaire

- **Développement des modules**
  - sur **l'insertion** (notamment pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et le suivi par Pôle emploi des allocataires ASS),
  - sur **les relations aux organisations**,
  - sur **l'image des différentes prestations**,
  - sur **la vie sociale** ,
  - sur **les conditions de logement**
- **Ajout de petits modules**
  - sur **l'aide sociale départementale** (et plus généralement locale),
  - sur **le sentiment de déclassement**,
  - sur **les enfants et les trajectoires familiales**,
  - sur **la perte d'autonomie**.

## 4. Échantillonnage

### Échantillon d'allocataires du RSA, de l'ASS, de l'AAH et de la prime d'activité

Le protocole sera identique à celui des vagues précédentes :

- Tirage des individus à échantillonner dans **l'Eniacrams 2017**.
- Transmission des numéros d'ordre à la Cnaf, MSA et Pôle emploi.
- Transmission par les caisses des fiches adresses au prestataire pour l'enquête.

Pour des contraintes de calendrier, le test sera fait à partir de la vague 2016 de l'Eniacrams.

## 4. Échantillonnage

### Échantillon de bénéficiaires du minimum vieillesse

Le protocole sera identique à celui des vagues précédentes :

Tirage des allocataires du minimum vieillesse dans les fichiers de **la Cnav, la MSA et la Caisse des dépôts et consignations.**

Il s'agira d'allocataires au 31/12/2017.

Les caisses tirent un échantillon représentatif d'allocataires, et envoient les fiches adresse au prestataire chargé de l'enquête sur le terrain.

Après la collecte, le prestataire retourne les adresses des personnes ayant répondu à l'enquête à chacune des caisses.

## 5. Appariements

- Avec les données contenues dans l'ENIACRAMS et les fichiers ayant servi pour l'échantillonnage

Le résultat de ces appariements sera disponible **fin 2019**

- pour les ressources fiscales : appariement avec le fichier « revenus fiscaux » de l'INSEE ;

- pour les allocations familiales, les aides au logement et les prestations sociales : appariement avec les fichiers de la CNAF, de la MSA et de Pôle emploi ;

- pour les prestations vieillesse non imposables : appariement avec les fichiers de la CNAV, de la MSA et de la caisse des dépôts et consignation.

Le résultat de ces appariements sera disponible **en 2021**.

## 6. Comité de pilotage

Le comité de pilotage est composé de :

Cnaf, Cnav, CCMSA, SASPA, Pôle emploi, Insee, Dares, ONPES, COR, CGET, DGCS, DG Trésor, DGOM et Secours Catholique

Validation des différentes étapes de préparation de l'enquête et notamment du questionnaire

## 7. Mise à disposition des résultats

- Avril 2019 : mise à disposition des résultats pour les partenaires financiers
- À partir de septembre 2019 : « Études et résultats » de la DREES
- Juillet 2020 : Fiches dans le *Panorama* annuel de la DREES sur les minima sociaux
- 2021 : Enrichissement des études avec les appariements des revenus.
  - Mise à disposition des chercheurs.
  - Mise à disposition des partenaires des données agrégées sur les revenus.

## 8. Quelques publications réalisées à partir de l'enquête BMS 2012

- Fiches dans l'ouvrage *Minima sociaux et prestations sociales - Ménages aux revenus modestes et redistribution*, édition 2017, DREES, juillet 2017
- *Les Dossiers de la Drees*, n° 11, décembre 2016  
[Entre revenu disponible et dépenses pré-engagées : combien reste-t-il aux bénéficiaires de revenus minima garantis ?](#)
- *Études et résultats*, DREES, n° 921, juin 2015  
[Revenus minima garantis : la moitié des bénéficiaires vivent avec moins de 920 euros par mois en 2012](#)
- *Études et résultats*, DREES, n° 882, juin 2014  
[État de santé et renoncement aux soins des bénéficiaires du RSA](#)
- *Études et résultats*, DREES, n° 874, février 2014  
[Parents bénéficiaires de minima sociaux : comment concilier vie familiale et insertion professionnelle ?](#)

Merci de votre attention